

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2003-0637/PR/MET portant nomination de la liste des membres du Comité du Gestion du Fonds d'Entretien Routier.

n° 2003-0637/PR/MET

Ministère

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Date de publication

14 août 2003

Numéro JO

n° 15 du 16/08/2003

Date du numéro

16 août 2003

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La constitution du 15 septembre 1992

VU La loi modifiée n°130/AN/80 du 14 juin 1980 portant Code de la Route en République de Djibouti

VU Le décret n°99-0128/PR/MT portant création du Fonds d'Entretien Routier (FER)

VU Le décret n°2001-0053/PREdu 04 mars 2001 portant nomination du Premier Ministre

VU Le décret n°2001-0137/PRE du 04 juillet 2001 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le décret n°2003-052/PR/MET complétant le décret portant création du Fonds d'Entretien Routier (FER)

VU Le décret n°2001-0211/PR/PM relatif aux établissements publics à caractère administratif et réglementant la période transitoire des entreprises publiques

SUR Proposition du Ministre de l'Équipement et des Transports.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

La liste nominative des membres du Comité de Gestion du Fonds Routier est fixée comme suit pour un mandat de trois années à compter du 14 août 2003. M. Gianni Rizzo, Représentant des Transporteurs du Corridor, M. Robleh Barreh, Représentant des Agents Maritimes, M. Abdallah Youssouf Robleh, Représentant du Ministère de l'Économie et des Finances, M. Omar Wahib Aref, Représentant du Ministère de l'Équipement et des Transports, M. Ahmed Samireh Omar, Représentant du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Ahmed Guelleh Robleh, Représentant du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, M. Doualeh Daoud Assoweh, Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Djibouti.

Article 2

Le Ministre de l'Équipement et des Transports est chargé de l'application du présent décret.

Article 3

Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH